

## Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Cinq projets retenus pour la région du Bas-Saint-Laurent

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
375 500 \$	<p><b>Mise en place d'une entente sectorielle d'investissement et de soutien à l'entrepreneuriat collectif</b> Par : Pôle d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent (PESBSL)</p> <p>Cette entente comportera cinq volets : prédémarrage d'entreprises, démarrage, développement et consolidation, initiatives ponctuelles et projets spéciaux.</p>	2018-2021
500 000 \$	<p><b>Entente sectorielle en innovation</b> Par : Société de promotion économique de Rimouski (SOPER)</p> <p>Cette entente permettra de soutenir financièrement des entreprises de la région pour améliorer des produits, des processus et des procédés découlant de leurs pratiques industrielles et organisationnelles, afin qu'elles soient plus compétitives. Elle favorisera la création d'emplois et facilitera le rapprochement et le partenariat entre les entreprises et les centres de recherche.</p>	2018-2021
500 000 \$	<p><b>Déploiement des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent</b> Par : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD)</p> <p>Ce projet a pour but de favoriser la rétention des jeunes dans la région ou le retour de ceux-ci après leurs études en offrant du soutien, de l'accompagnement, du réseautage et de l'accès aux services en région pour répondre à leurs nombreux besoins.</p>	2018-2021

<p><b>250 000 \$</b></p>	<p><b>Éclaircie commerciale de plantation</b>  Par : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Ce traitement sylvicole permettra de récolter des peuplements d'arbres au stade de la prématurité qui ont une valeur marchande afin de renforcer ceux restants et de les rendre plus résistants aux maladies, notamment à la tordeuse des bourgeons pour les sapins et les épinettes. Ces travaux d'éclaircie commerciale de plantation seront répartis dans les huit municipalités régionales de comté du territoire en tenant compte du potentiel de travaux ainsi que de la progression de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons pour les sapins et les épinettes.</p>	<p><b>2018-2021</b></p>
<p><b>500 000 \$</b></p>	<p><b>Implantation d'une micro-usine de biocharbon à Saint-Jean-de-Dieu</b>  Par : Municipalité régionale de comté des Basques (agissant à titre de Régie du Parc industriel des Basques)</p> <p>Ce projet consiste à faire l'acquisition et la transformation d'un bâtiment industriel qui servira d'espace locatif à l'entreprise Industrie Biocharbon Canada. À terme, le projet favorisera l'implantation de deux usines, l'une à Saint-Jean-de-Dieu et l'autre dans la MRC de La Matapédia.</p>	<p><b>2018-2020</b></p>
<p><b>Total accordé : 2 125 500 \$</b></p>		<p><b>2018-2021</b></p>
<p><i>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire</i></p>		<p><b>Août 2018</b></p>